



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 avril 2026

Président : Madame BAYARD

Secrétaire de séance : Madame BALSON

Convocation envoyée le 10 avril 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 81
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur Régis PETITBOULANGER	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Brigitte CHAVANCE
Madame Brigitte POPARD	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline TONOT
Madame Aziza AGLAGAL	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Valérie GRANDET
Monsieur Nouredine ACHERIA	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Philippe NEYRAUD	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Samuel LONCHAMPT	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Didier RELOT
Madame Nathalie BERTILLON	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Alexandre HEDDAR
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Benoît BORDAT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Isabelle PASTEUR
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Maël SZABELSKI	Monsieur Moulay JELLAL
Monsieur François DESEILLE	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Sébastien KENCKER
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Frédéric GOULIER
Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis GUVENATAM	Madame Céline RABUT
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Madame Agnès BILLIET
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Axel SIBERT	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Sandra GAUDILLIERE	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE	Monsieur Jean-Marie BENEY
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Sabine BAILLOT	Madame Manuela SCHAEFFER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Thierry COUDERT	Monsieur Fabian RUINET
Monsieur Christophe AVENA	Madame Mélanie FORTIER	
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
Madame Isabelle BARDIN pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT

OBJET : PREAMBULE

Election du Président de Dijon métropole

Conformément aux articles L. 5211-1, L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-8 applicables par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales, le Conseil métropolitain élit le Président parmi ses membres au scrutin secret uninominal et à la majorité absolue. Nul ne peut être élu Président s'il n'est pas âgé de dix-huit ans révolus.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est demandé aux candidats au poste de président de se faire connaître :

- Monsieur François REBSAMEN,
- Monsieur Emmanuel BICHOT.

Le conseil métropolitain est invité à procéder à l'élection, au scrutin secret, du Président. Chaque conseiller, à l'appel de son nom, déposera son bulletin de vote fermé dans l'urne.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de procéder**, par vote à bulletin secret uninominal, selon les modalités visées ci-dessus, à l'élection du Président de Dijon métropole.

Résultat de l'élection - 1^{er} tour

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 85

Nombre de bulletins blancs : 9

Nombre de bulletins nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 75

Majorité absolue : 38

- Monsieur François REBSAMEN 64 voix
- Monsieur Emmanuel BICHOT 11 voix

Monsieur **François REBSAMEN** a été proclamé **Président de Dijon métropole** et a été immédiatement installé.

**Madame Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Madame Monique BAYARD,
Présidente de séance**